

Dans son discours du budget, M. MacEachen a dit des MURB qu'ils constituaient une initiative importante car ils favorisaient la construction de logements à louer.

Je me demande ce qu'il en pense aujourd'hui.

M. Knowles: Il a le visage cramoisi.

Mme Mitchell: Et M. Valpy ajoute ceci:

En fait, il est difficile de prouver que les MURB profitent à d'autres qu'aux gens aisés qui les font construire ou qui y vivent. On a construit peu de MURB pour des familles et des personnes ayant des revenus modestes. Au contraire, dans le district Grandview de Vancouver, on a démolit des immeubles où vivaient des familles pour ériger des appartements pour personnes seules et pour couples, immeubles dont bon nombre sont des MURB.

Le Torontois Frank Clayton, qui est le grand économiste spécialiste des questions de logement dans notre pays, considère que les dispositions sur les MURB contenues dans le budget contribueront bien peu à réduire la pénurie de logements. Les taux d'intérêt élevés ainsi que le contrôle des loyers rendront certainement la carotte que sont ces MURB beaucoup moins attrayante.

C'est précisément ce qui s'est produit. Très peu d'investisseurs, semble-t-il, ont profité de ce programme justement parce que les taux d'intérêt sont si élevés. M. Valpy ajoute:

Compte tenu de ces facteurs qui ont tendance à décourager la construction, les logements coopératifs et sans but lucratif semblent un meilleur moyen de régler le problème, mais le budget ne prévoyait aucune mesure à cet égard.

C'est là un de nos principaux griefs au sujet du bill dont le comité est saisi ce soir.

Nous croyons donc que pour faire face aux problèmes actuels, la planification d'une relance économique dans le secteur du logement doit inclure la diminution des taux d'intérêt afin, d'une part, de stimuler la construction de logements locatifs et, d'autre part de ramener à un niveau réaliste le coût de financement d'une maison. Nous voulons donner à la SCHL un dynamisme nouveau en lui accordant le pouvoir de prêter directement au public. Nous voulons également que la Société accorde plus d'importance aux projets de logements coopératifs et sans but lucratif. J'ai demandé au ministre, qui est ici ce soir, pourquoi il ne pouvait pas demander aux banques de verser leurs énormes profits tirés des intérêts élevés dans un portefeuille de prêts. Cela ferait tomber les taux hypothécaires et aiderait les Canadiens qui gagnent moins de \$35,000 par année.

Nous voulons également que le programme de participation aux services communautaires soit rétabli. Cette mesure est très importante si nous voulons permettre aux municipalités de viabiliser les terrains et d'acheter et de conserver des terrains pour qu'y soient construits des logements à prix abordables. A notre avis, le gouvernement devrait consacrer à ce programme 250 millions de dollars. Et bien sûr, nous croyons que le gouvernement devrait louer des terrains viabilisés sur les terres de la Couronne aux fins de la construction de logements. Nous estimons que les familles à faible ou moyen revenu ont besoin que le gouvernement les aide à purger leur hypothèque. Il faut qu'un impôt beaucoup plus lourd frappe les gains en capital pour mettre fin à la spéculation qui contribue à hausser davantage le prix des terrains.

M. Gustafson: Monsieur le président, je tiens pour un privilège de pouvoir dire ce que je pense du bill C-54. Les défauts essentiels de la loi de l'impôt sur le revenu sont tels qu'ils nuisent à l'économie, aux petits entrepreneurs et aux agriculteurs, tout comme la politique du gouvernement nuit actuellement à l'industrie pétrolière. En Saskatchewan, l'industrie pétrolière est dans le marasme, et si je le dis, c'est que c'est vrai. Les chômeurs se comptent par centaines. Pourtant, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration vient annoncer en

L'ajournement

Saskatchewan qu'il va dépenser 4 millions de l'argent des contribuables pour fournir du travail à des gens qui dispensent un service dont on n'a pas besoin.

Puisque je n'ai qu'une minute, j'aimerais examiner la question de l'impôt sur les gains en capital en ce qui concerne les exploitations agricoles. Le ministre et le gouvernement ont dit aux agriculteurs qu'ils allaient changer le jour d'évaluation du 31 décembre 1971 à 1974. Il n'en a encore rien fait. De nombreux agriculteurs ont bien du mal à céder leur exploitation à leurs enfants à cause de la disposition relative aux gains en capital.

Le gouvernement semble dire que ce n'est pas son affaire. (Rapport est fait de l'état de la question.)

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION—LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SPÉCIAL—LES SUITES DONNÉES AUX RECOMMANDATIONS

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Monsieur l'Orateur, le 19 janvier, j'ai demandé au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) d'expliquer ce qu'on avait fait du rapport du groupe d'étude spécial sur la réforme de la réglementation. Durant six mois, un petit groupe de députés secondés par un personnel compétent a travaillé d'arrache-pied et en toute objectivité, à la rédaction d'un rapport destiné à aider le gouvernement à exercer un contrôle sur les auteurs de la réglementation, sur la méthode d'élaboration des règlements et à trouver d'autres solutions en vue de simplifier le processus et de supprimer certaines des difficultés auxquelles se heurte le secteur privé dans ses rapports avec la bureaucratie.

Quel genre de réponse ai-je alors obtenu? J'ai obtenu une réponse qui ne répondait à rien. Le président du Conseil du Trésor m'a dit entre autres que le rapport ne dormait pas sur les étagères, que le gouvernement était en train de l'étudier et qu'on examinait la question de la réforme du processus de réglementation. C'était très équivoque. Tout cela revenait à dire que le rapport était à l'étude.

Si je prends la parole ce soir, c'est que, dans sa réponse, le ministre n'a même pas fait allusion au cœur du rapport, à savoir les recommandations importantes. J'ajouterai que je me suis empressé de prendre connaissance du discours qu'il a prononcé à Toronto jeudi dernier devant le comité consultatif de l'Association des manufacturiers canadiens; mais là encore, il n'a nullement été question de la plus importante recommandation du rapport. Je prends donc la parole dans l'espoir d'obtenir des renseignements précis, et non pas pour entendre des platitudes qui promettent beaucoup mais n'engagent à rien.

En ce qui concerne la réforme de la réglementation, je dois dire que l'ennemi n'est pas le gouvernement ni ses ministres, ni les libéraux ni les progressistes conservateurs ni les néo-démocrates, mais bien la bureaucratie, les mandarins qui ont le pouvoir de faire traîner les choses à leur guise, de tromper, de